



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01238

Numéro SIREN : 529 504 219

Nom ou dénomination : REXCO PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2016 sous le numéro de dépôt 44338

REXCO PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 625 000 euros
Siège social : 4 rue de la Pyramide
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
529 504 219 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,
Le huit décembre,
A onze heures,

Au siège social, 4 rue de la Pyramide – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT,

Les associés de la société REXCO PARTICIPATIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier TREMBLAY, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Pascale JAUSSAUD est désignée comme secrétaire.

La société GENERALE FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 62 500 actions sur les 62 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la Directrice Générale démissionnaire et détermination de ses pouvoirs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Xavier TREMBLAY de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée et avec les pouvoirs définis à l'article 15 des statuts :

Madame Pascale JAUSSAUD
Née à PARIS 15^{ème} arrondissement le 26 septembre 1976
De nationalité française
Demeurant 15 Chemin Desvallières – 92410 VILLE D'AVRAY

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Madame Pascale JAUSSAUD déclare qu'elle accepte les fonctions de Présidente et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Pascale JAUSSAUD de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée illimitée et avec les pouvoirs définis aux articles 16 et 15 alinéa 4 et 5 des statuts :

Monsieur Xavier TREMBLAY
Né le 18 août 1972 à VERSAILLES (78)
De nationalité française
Demeurant au 8 bis rue Maréchal Joffre – 92330 SCEAUX

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Xavier TREMBLAY disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Xavier TREMBLAY déclare qu'il accepte les fonctions de Directeur Général et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Xavier TREMBLAY



Le secrétaire
Pascale JAUSSAUD

